



Semaine du 19 au 25 janvier 2009 n° **243**

Sommaire

- **Psychiatrie** : une intersyndicale francilienne demande le retrait de la « loi Bachelot »
- **Radio France Internationale** : un plan social rejeté par les salariés
- **Règles du temps de parole sur Radio France** : les journalistes font de la résistance
- **Santé** : des moyens... en urgence pour le SAMU
- **STMicroelectronics France** : du chômage partiel par rotation
- **Technocentre Renault** : des centaines de manifestants contre la suppression de postes prestataires
- **Travail Info Service** : mobilisation des juristes
- **DGCCRF** : journée morte le 20 janvier contre la réforme
- **Pharmacie** : 25 plans sociaux en France en 2008
- **Marseille** : fonctionnaires et magistrats mobilisés contre l'asphyxie de la justice
- **Éducateurs judiciaires** : manifestation contre la refonte de la justice des mineurs
- **Caisse des dépôts** : la CGT dénonce un « mauvais coup porté à l'épargne des ménages »
- **Hispano Suiza** : condamnation pour discrimination sexiste
- **Harcèlement moral** : peine confirmée en appel contre un cadre de Carrefour
- **Pôle emploi** : les syndicats refusent que les salariés soient auxiliaires de police

Édito

Du grand bonheur de manager...

Et si à force de contrainte, de non reconnaissance, de pressions, de reproches accumulés, le rôle de cadre n'exerçait plus aucun attrait ? La question n'est pas si saugrenue puisque l'association *Entreprise & Personnel* regroupant des directeurs de ressources humaines se l'est posée. Certes pas dans ces termes, mais elle constate néanmoins dans une note présentée à la presse jeudi que les entreprises sont « pour la première fois de manière aussi visible » confrontées à « des refus catégoriques » de devenir cadres. « *Etre manager est devenu un concept flou, trop complexe et finalement de moins en moins valorisé* », ajoute la note, et il y a peu de chances que cela change, « au contraire », car les exigences ne cessent de s'accroître. Selon la note, les managers font face à de nouvelles demandes, comme celle des jeunes salariés de travailler dans des ambiances sympathiques ou d'avoir un chef à l'écoute, et la nécessité de « faire travailler ensemble des gens de plus en plus différents ». Selon elle, ces non-candidats à la hiérarchie disent : « *pourquoi voulez-vous que je m'embête, pourquoi me prendre tous ces soucis alors qu'on ne va pas me donner les moyens de les résoudre, le gain n'est pas suffisant pour mettre en péril ma vie privée ?* ». Et ce phénomène émerge dans des entreprises très traditionnelles, comme l'assurance ou l'automobile « où tout reposait sur un principe de progression vers le management », note cette étude réalisée auprès des 130 entreprises adhérentes parmi lesquelles plusieurs



très grandes entreprises cotées au CAC 40. Faut-il être surpris de ces constats ? Pas vraiment, car cela fait bien longtemps que l'Ugict-CGT dénonce la dégradation des conditions d'exercice des fonctions de cadres, les modes de management qui leur dénie toute intervention citoyenne. Et que dire de cette allégeance aveugle et muette que l'on attend de tout bon manager. On en a encore eu l'illustration lors du débat sur la Révision générale des politiques publiques organisé au ministère de la Santé la semaine dernière par l'Ugff et l'Ugict-CGT. Dans ces échanges, les représentants des ministères ne se sont pas privés de défendre un concept flou de « loyauté » aux forts relents d'adhésion pure et simple. L'enquête « *Votre travail, comment le voulez-vous ?* » menée récemment par notre organisation syndicale ne relevait-elle pas que presque 40 % des personnes interrogées considèrent leur climat de travail plutôt mauvais, voire très mauvais. Ce qui favorise un bon climat, c'est le travail collectif. L'individualisation nuit au climat et à la santé. Notre enquête révélait aussi que 74 % des ICT affirment ne pas pouvoir réaliser ou pas totalement pouvoir réaliser un travail de qualité. Or ne pas pouvoir réaliser un travail de qualité quand on aime son travail constitue à l'évidence une contradiction et un facteur de souffrance. Il est grand temps de revoir les modes de management à l'œuvre dans les entreprises et la fonction publique. Ce n'est pas qu'une question de dignité et de citoyenneté, mais aussi de performance éthique, sociale et au final économique. A force d'entendre le slogan « *Travailler plus pour gagner plus* », on en oublierait presque que la revendication première serait de « *Travailler mieux, travailler tous* ».

Psychiatrie

Une intersyndicale francilienne demande le retrait de la « loi Bachelot »



L'intersyndicale CGT-SUD-FO-CFDT des hôpitaux psychiatriques d'Ile-de-France a demandé vendredi le retrait du projet de « loi Bachelot » que le Parlement doit examiner dans les prochaines semaines, appelant aussi à participer à la journée de grèves et manifestations du 29 janvier. Dans un communiqué commun, l'intersyndicale des hôpitaux Moisselles, Maison-Blanche, Paul Guiraud, Esquirol et Sainte-Anne fait état de sa « détermination à obtenir le retrait du projet de loi Hôpital, patients, santé, territoires (dite loi Bachelot) ». Elle appelle aussi à « défendre la spécificité de la psychiatrie qui nécessite le maintien et le rétablissement des personnels et des structures, seules garanties contre la dérive des fonctions soignantes et la mise en place du tout sécuritaire, (et à) s'engager dans la grève et la manifestation du 29 janvier ».

Radio France Internationale

Un plan social rejeté par les salariés

A l'issue d'une assemblée générale de plusieurs centaines de salariés au siège de la radio à Paris, des manifestants se sont rendus dans les bureaux de la direction de Radio France Internationale (RFI) vendredi pour protester contre le plan social prévoyant 206 suppressions de postes qu'elle a annoncé et s'opposer à « tout licenciement ».



Règles du temps de parole sur Radio France

Les journalistes font de la résistance



L'intersyndicale de Radio France et la Société des journalistes des stations du groupe ont « invité » vendredi les journalistes des stations du groupe à « ne pas tenir compte » des règles sur le temps de parole des hommes politiques, que le CSA a récemment demandé de respecter, jugeant qu'elles « bafouent la déontologie ». Fin décembre, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a adressé aux radios un courrier leur demandant de lui communiquer le temps de parole des hommes politiques, en application de la « règle des trois tiers » qui date de 1986 mais n'a jamais été réellement appliquée. Cette règle doit respecter l'équilibre suivant : un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition. Pour les syndicats de Radio France (France Inter, France Info, France Bleu, France Culture...), cette règle « bafoue la plus élémentaire déontologie, en institutionnalisant une gestion comptable des temps de parole ».

Santé

Des moyens... en urgence pour le SAMU

SAMU de France (médecins des SAMU) et l'AMUF (urgentistes) ont réclamé jeudi davantage de moyens, face à la croissance depuis des années du nombre de patients aux urgences. Dans un communiqué commun, ces deux organisations de médecins rappellent avoir « alerté les pouvoirs publics sur la situation extrêmement tendue dans les services d'urgences pendant les fêtes de fin d'année ». Elles « se félicitent d'avoir, finalement, été entendues par les autorités sanitaires et leur donnent acte d'avoir pris des mesures pour gérer la crise (...) qui valident leur analyse sur la gravité de la situation ». Malgré d'importants désaccords sur le projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires » qui doit être débattu au Parlement dans les prochaines semaines et dont l'AMUF a demandé le retrait, les deux organisations jugent nécessaire à l'avenir d'« ajuster les moyens à la croissance régulière de la demande des patients ».



STMicroelectronics France

Du chômage partiel par rotation



Le fabricant franco-italien de semi-conducteurs STMicroelectronics a prévu une semaine en moyenne de chômage partiel dans ses trois unités industrielles en France à Crolles (Isère), Rousset (Bouches-du-Rhône) et à Tours, au 1^{er} trimestre 2009. Dans un communiqué la CGT de l'entreprise dénonce un « chômage partiel par rotation » du personnel sans arrêt des sites qui « pénalise fortement les salariés de la partie industrielle, les salaires les plus bas ». En plus du chômage partiel, « les directions annoncent des reports d'investissements et la fin des contrats intérimaires ou précaires, ce qui aboutit à des centaines d'emplois en moins », a affirmé la CGT

en évoquant 130 emplois en moins à Crolles d'ici fin mars. Ces mesures ne sont pas justifiées, compte tenu de l'« excellente situation financière » de STMicroelectronics. De plus, l'entreprise « est fortement subventionnée par les pouvoirs publics, les collectivités locales » mais « veut rester libre sur le plan social de faire ce qu'elle veut », a dénoncé le syndicat.

Technocentre Renault

Des centaines de manifestants contre la suppression de postes prestataires

La mobilisation des personnels de l'Éducation Nationale, notamment contre la suppression de 3 000 postes dans les Réseaux d'Aide Spécialisée pour les Élèves en Difficultés, (RASED), porte ses fruits. En effet, le ministre renonce en partie à son projet funeste et laisse 1 500 postes en RASED sur les 3 000 suppressions programmées dans le budget 2009. Dans un communiqué, la CGT Educ'action se réjouit de ce deuxième recul qui intervient après le report juste avant les vacances de Noël de la réforme du lycée. « Nous ne sommes pour autant pas dupes, il ne s'agit pas de restituer une partie des emplois supprimés mais de modifier la répartition des suppressions », indique la CGT Educ'action qui encourage les personnels à poursuivre leur action de mobilisation, à continuer de signer la pétition unitaire pour le maintien de la totalité des postes de RASED. La CGT Educ'action appelle les enseignants à « construire les conditions d'une grève d'ampleur le 29 janvier pour imposer d'autres choix éducatifs. »





Travail Info Service Mobilisation des juristes

Un rassemblement des salariés de Travail Info Service à l'appel de la CGT se déroulera lundi 19 janvier devant le ministère du Travail.

Ce service public composé de juristes chargé de répondre par téléphone et mails aux usagers sur la législation sociale est interrompu pour une durée indéterminée.

DGCCRF

Journée morte le 20 janvier contre la réforme

Les syndicats CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, Unsa de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes appellent à une journée « morte », avec rassemblements régionaux devant les préfectures, distribution de tracts aux consommateurs pour protester contre une réforme concernant leur administration.

Les syndicats (CGT, Solidaires, FO, CFTC, CFDT et Unsa) s'opposent à une circulaire du Premier ministre, en date du 31 décembre dernier, qui prévoit l'intégration des unités départementales de la DGCCRF dans une future Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP, sous l'autorité du préfet), qui s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

La DGCCRF compte 3 500 agents, en majorité employés dans les unités départementales. Dans une pétition lancée depuis mercredi : www.consommateurendanger.org, les syndicats expliquent que leur administration est « fortement menacée de disparition pure et simple », regrettant la perte de « réseaux nationaux de contrôle capables d'intervenir rapidement et avec efficacité sur des pratiques frauduleuses tant nationales que locales ».



Pharmacie

25 plans sociaux en France en 2008



L'industrie pharmaceutique française a mis en place 25 plans sociaux en 2008, touchant potentiellement quelque 5 000 salariés et les deux tiers des visiteurs médicaux selon la fédération professionnelle le Leem. L'industrie pharmaceutique employait 103 633 personnes fin 2007. Selon ses derniers chiffres disponibles, la progression des effectifs de l'industrie pharmaceutique a « stagné » en 2007 « pour la première fois depuis plus de 20 ans », avec un taux de croissance de 0,1 % contre une hausse moyenne de 2 % par an sur les dix années précédentes.

Marseille

Fonctionnaires et magistrats mobilisés contre l'asphyxie de la justice

Fonctionnaires et magistrats du Tribunal de Grande Instance de Marseille réunis en intersyndicale (Syndicat de la magistrature, Union syndicale des magistrats, CGT, CFDT, FO) ont dénoncé ensemble vendredi « l'asphyxie financière et institutionnelle » de la justice en raison de la baisse de leurs moyens de fonctionnement et du projet de suppression du juge d'instruction. « Nous attendions une véritable modernisation. Nous subissons en réalité une paupérisation constante », assurent les syndicats dans un communiqué commun, dénonçant le « démantèlement du service public de la justice ».



Éducateurs judiciaires

Manifestation contre la refonte de la justice des mineurs



Une centaine d'éducateurs judiciaires ont manifesté jeudi sur les marches du palais de justice de Paris pour dénoncer les projets du gouvernement sur la justice des mineurs et réclamer « des moyens pour l'Éducation pas pour la répression ». Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre de la deuxième journée de grève organisée depuis la remise à Rachida Dati, le 3 décembre, des 70 propositions de la commission présidée par le professeur André Varinard sur la réforme de l'ordonnance de 1945, texte fondateur de la justice des mineurs. L'une des propositions, fixant à 12 ans l'âge minimum de responsabilité pénale, à partir duquel on peut être poursuivi et emprisonné, a particulièrement suscité la controverse.

Caisse des dépôts

La CGT dénonce un « mauvais coup porté à l'épargne des ménages »

La CGT de la Caisse des dépôts (CDC) a jugé jeudi que la baisse du taux de rémunération du livret A, de 4 % à 2,5 %, était un « mauvais coup porté à l'épargne populaire des ménages ». La CGT estime, dans un communiqué, que cette réduction « ajoutée à l'effet de siphonage lié à la généralisation de la distribution du livret A, risque fort de se traduire par une baisse de la collecte d'épargne populaire centralisée à la CDC et donc des ressources disponibles pour le financement du logement social ». Pour la CGT, « les circonstances exceptionnelles générées par la crise économique et financière actuelle auraient justifié une baisse beaucoup moins forte à 3,25 % par exemple ». En conséquence, la baisse du livret A est une « ressource moins chère pour les banquiers et un mauvais coup porté à l'épargne populaire des ménages », conclut le syndicat.



Hispano Suiza

Condamnation pour discrimination sexiste



La cour d'appel de Versailles a condamné l'équipementier aéronautique pour « discrimination en raison de l'appartenance au sexe féminin » à l'encontre d'une salariée aujourd'hui âgée de 53 ans. Elle était entrée dans l'entreprise en 1978 comme secrétaire. Elle est aujourd'hui technicien commercial. Estimant avoir une évolution de carrière plus lente que ses collègues masculins, elle avait attaqué avec succès la société Hispano Suiza au conseil des prud'hommes de Nanterre en 2006. La société avait fait appel. L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Versailles souligne notamment que « les circonstances invoquées par l'employeur ne suffisent pas à expliquer les raisons pour lesquelles l'employée n'a atteint le coefficient 305 que plusieurs années (entre 20 ans et 4 ans) après ses collègues masculins et n'a toujours pas atteint le coefficient 335 que les autres techniciens commerciaux ont obtenu ».

Harcèlement moral

Peine confirmée en appel contre un cadre de Carrefour

La Cour d'appel de Chambéry a confirmé jeudi la peine de 6 mois de prison avec sursis à l'encontre d'un cadre d'un hypermarché à l'enseigne Carrefour de Sallanches (Haute-Savoie), qui était jugé pour avoir harcelé deux salariés du magasin. L'arrêt est conforme aux réquisitions de l'avocat général, qui, lors de l'audience en décembre dernier, avait décrit le prévenu Christian Rivat, un chef de secteur, comme un « sous-chef en fusion avec son entreprise ». Il a été jugé pour s'en être pris à un chef de rayon et à une autre salariée qui avaient déposé plainte contre lui en 2002 et 2003. Selon le chef de rayon, son supérieur hiérarchique, s'est « acharné » sur lui pendant près d'un an en le convoquant continuellement, le suivant partout, même à « la porte des toilettes » et en le rabaisant devant les autres salariés. L'autre plaignante a évoqué des attitudes vexatoires de ce cadre dont elle était devenue « la tête de turc ». Leurs reproches ont été corroborés par les attestations, rares dans des affaires de harcèlement en milieu professionnel, d'une quinzaine de salariés.



Pôle Emploi

Les syndicats refusent que les salariés soient auxiliaires de police

Pôle emploi, qui regroupe l'ANPE et les Assedic, prévoit une transmission automatique informatisée à la préfecture des papiers des étrangers lors de leur inscription, ont dénoncé jeudi dernier quatre syndicats qui évoquent l'existence d'une solution informatique déjà prête testée en douce à Bordeaux, retardée pour l'instant par la vigilance et la pression des organisations syndicales. L'ANPE comptabilisait depuis toujours les demandeurs d'emploi étrangers, mais à des fins exclusivement statistiques. Avec le nouveau système, le Pôle emploi deviendrait un « auxiliaire de police », lorsqu'un chômeur s'inscrira, le système informatique repèrera s'il est d'origine non européenne et transmettra alors son dossier à la préfecture pour vérifications. En octobre-novembre 2007, tous les syndicats de l'ANPE, des Assedic et l'ensemble des organisations patronales et syndicales siégeant à l'Unedic avaient décidé que leur rôle n'était pas de transmettre les papiers des demandeurs d'emploi étrangers aux préfectures, bloquant des instructions découlant d'un décret du 11 mai 2007 pris en application de la loi Sarkozy sur l'Immigration de juillet 2006. Les syndicats de l'ANPE avaient demandé l'abrogation du décret, s'appuyant sur la convention 97 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) interdisant un traitement discriminatoire des travailleurs étrangers.

